Montreuil, le 03/11/2026

CAP A la cgt FINANCES PUBLIQUES

RÉUNION D'INFORMATION DU 27/10/2026

MOUVEMENT DE PRE-POSITIONNEMENT DES INSPECTEURS STAGIAIRES (SCOLARITÉ 2026-27)

1059 Inspecteurs stagiaires (IS) devaient déposer une demande de 1ère affectation dont 973 Généralistes et 86 fonciers.

394 agents (368 Généralistes et 26 fonciers) bénéficiaient d'une ou plusieurs priorités et critères. Le taux de satisfaction est de 81 % pour les Généralistes et de 69 pour les fonciers.

Concernant les postes au choix, pour les Généralistes 52 ont obtenu une Dircofi, 31 une DNS et 5 les Services Centraux et 1 foncier un SDNC.

On peut noter qu'il y a, cette année, **17 affectations d'office** (8 dans les Alpes-Maritimes, 5 en Haute-Savoie, 4 en Corse du Sud, et 1 foncier en Seine-ST-Denis).

À l'issue du mouvement, en plus des 11 directions déjà fermées aux IS, 13 autres directions réputées ouvertes n'ont bénéficié d'aucune arrivée d'IS.

Pour la **CGT Finances Publiques,** c'est inadmissible. Publier une liste de directions ouvertes aux IS pour ensuite leur claquer la porte au nez c'est vendre du rêve, et surtout ne pas avoir les moyens de ses ambitions.

Pour la DG, il y a l'impact du NRE sur les départements qui a entraîné des surnombres sur certaines directions à l'issue du mouvement des titulaires. La DG a dû réaliser des arbitrages. Elle indique qu'il y a aussi le mouvement des titulaires qui arrive et qu'il faut garder des postes.

La **CGT Finances Publiques** a rappelé qu'à la mise en place du mouvement des IS détaché de celui des titulaires, la DG avait vendu sa réforme avec l'argument que les IS devraient combler les postes vacants.

Les Organisations Syndicales ont précisé que l'existence d'un seul mouvement englobant titulaires et IS avait déjà fait ses preuves et qu'elles revendiquaient son retour.

La DG a signifié qu'elle s'interrogeait sur un possible retour à un seul mouvement avec affectation à l'ancienneté administrative. Elle a cependant précisé que la vraie problématique était celle du maintien du Bloc Fonctionnel dans le cadre d'un seul mouvement. Elle a indiqué qu'une réforme des affectations est un gros chantier qui ne pourrait s'articuler qu'avec une revue complète de la scolarité et la participation de l'ENFIP.

LE MOUVEMENT LOCAL :

Pour rappel et c'est désormais la règle : tous les postes proposés aux IS en local sont désormais au choix donc à chacun de postuler pour trouver lui-même son poste.

Pour la CGT Finances Publiques, opposée à ce système, dans le « tout en poste au choix » pour les IS, comme les titulaires, l'arbitraire devient la règle et les risques de discrimination sont infinis.

La CGT Finances Publiques a alerté la DG sur les dérives et le non-respect de la note cadre par certaines directions Locales. Alors que les IS sont en congés, certaines directions ne leur donnent que quelques jours pour présenter leurs vœux. De plus, il règne une certaine injustice entre les directions qui demandent une seule lettre de motivation, d'autres une par mission et d'autres une par poste.

Compte-rendu de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr ✆ : 01.55.82.80.80 • **Suivez-nous sur Instagram ou facebook :** : http://instagram.com @cgt_finances_publiques : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

Rappelons que le droit à la déconnexion existe et que les IS ont le droit de profiter pleinement de leurs congés bien mérités.

La DG s'est engagée à recadrer les directions frondeuses sans pour autant avoir l'espoir de s'imposer et sans mésestimer celles qui doivent gérer un gros apport d'IS. Le délai est contraint (13 novembre) pour que l'ENFIP puisse établir les groupes en fonction des blocs fonctionnels.

RÉSULTAT DE LA RÉUNION

A l'issue de la réunion du 27 octobre, les résultats obtenus sont en deçà de nos attentes.

La DG reste chiche sur le nombre de situations modifiées (5 sur 25 cas présentés) et aucune concession n'a été faite pour certains collègues vivants des situations personnelles dramatiques. Nous avons alerté sur les risques psycho-sociaux évidents et même pour certains le projet de renoncer au concours à court terme.

Les élu.e.s de la CGT Finances publiques ont défendu vos dossiers